

**ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ ET DE NON DIVULGATION DES DONNÉES
(« ACCORD »)**

Entre

LA REPUBLIQUE DU TCHAD

Et

**LA SOCIETE PETROCHINA INTERNATIONAL INVESTMENT
COMPANY LIMITED**

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ ET DE NON DIVULGATION DES DONNÉES (« ACCORD »)

Conclu en date ...19/06/2025.....

ENTRE

LA REPUBLIQUE DU TCHAD, représentée, conformément à la législation pétrolière, par Madame NDOLÉNODJI ALIXE NAÏMBAYE agissant en qualité de Ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie ;

ET

LA SOCIETE PETROCHINA INTERNATIONAL INVESTMENT COMPANY LIMITED, représentée, par son Signataire Autorisé Monsieur HE WENYUAN ;

ÉTANT DONNÉ QUE

La société pétrolière, PETROCHINA INTERNATIONAL INVESTMENT COMPANY LIMITED intéressée par le secteur pétrolier amont du Tchad, exprime sa Manifestation d'intérêt pour solliciter les blocs pétroliers Borogop et Chari Est-Doseo y compris Kibea situés dans le bassin de Dosseo.

I- DÉFINITION :

- 1.1- « Données » signifie toutes les données gravimétriques, sismiques 2D, 3D et Forages en possession et/ou appartenant au Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie qui sont transmis à la Société PETROCHINA INTERNATIONAL INVESTMENT COMPANY LIMITED pour les besoins du Projet.
- 1.2- « Objectif approuvé » signifie, l'évaluation, le traitement, l'interprétation des Données et la production d'un rapport pour les seuls besoins du Projet et à l'exclusion de tout autre objectif.

II- CONFIDENTIALITÉ ET NON-DIVULGATION DES DONNÉES :

2.1- PETROCHINA INTERNATIONAL INVESTMENT COMPANY LIMITED accepte de conserver la Confidentialité des Données et de ne les utiliser que dans le cadre de l'Objectif Approuvé.

3

島

社

2.2- PETROCHINA INTERNATIONAL INVESTMENT COMPANY LIMITED s'engage à remettre le résultat de l'interprétation ou le Rapport au Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie.

2.3- PETROCHINA INTERNATIONAL INVESTMENT COMPANY LIMITED s'engage à conserver ces informations dans la plus grande Confidentialité et ne transmettre à un tiers sans aucune autorisation préalable donnée par le Ministère, du Pétrole, des Mins et de la Géologie.

Fait à N'Djamena, le 19/06/2025 en deux (2) exemplaires originaux, l'Etat en recevant un (1) et la SOCIÉTÉ un (1).

LA REPUBLIQUE DU TCHAD



Par : Madame NDOLÉNODJI ALIXE
NAÏMBAYE Ministre du Pétrole, des
Mines et de la Géologie.

LA SOCIÉTÉ PETROCHINA
INTERNATIONAL INVESTMENT
COMPANY LIMITED

Par : Monsieur HE WENYUAN
Signataire Autorisé